



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 juin 2000

Original: français

Assemblée générale
Cinquante-quatrième session
Point 160 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-quatrième année

**Lettre datée du 12 juin 2000, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration publiée le 9 juin 2000 par la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne, sur Sri Lanka (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 160 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) António **Monteiro**

**Annexe à la lettre datée du 12 juin 2000, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

**Déclaration publiée le 9 juin 2000 par la présidence
de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne,
sur Sri Lanka**

L'Union européenne condamne l'attentat terroriste qui a coûté la vie au Ministre du développement industriel, C. V. Gooneratne, ainsi qu'à 21 autres personnes innocentes, et a fait 60 blessés près de Colombo le 7 juin. L'Union européenne condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et présente ses condoléances au Gouvernement de Sri Lanka et aux familles des personnes qui ont été tuées; elle exprime également toute sa sympathie aux familles des blessés. L'Union européenne soutient sans réserve l'action du Gouvernement sri-lankais visant à empêcher les auteurs de crimes terroristes de tirer un quelconque avantage de leurs actes.

L'Union européenne se déclare de nouveau très préoccupée par l'aggravation du conflit à Sri Lanka et par ses graves conséquences pour le pays et sa population.

L'Union européenne demande aux *Tigres de libération de l'Eelam tamoul* (LTTE) de mettre un terme à leurs actes de violence aveugle et d'accepter de participer à des négociations avec le Gouvernement de Sri Lanka. Elle demande instamment au Gouvernement sri-lankais et aux LTTE d'entamer immédiatement des négociations en vue de trouver une solution pacifique au conflit dans le cadre de l'intégrité territoriale de Sri Lanka et leur rappelle qu'il leur incombe de garantir la sécurité de la population civile dans le conflit.

L'Union européenne réaffirme son soutien à la Norvège dans son rôle de médiateur dans le cadre des pourparlers.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.